MANIF DU 12 JUIN 2021

Intervention JM Gerassi au nom de l'UNION contre la Mega -décharge de Fontsante lors de la manifestation du 12 juin dernier qui a regroupé près de 200 personnes en présence des élus de la Communauté de Commune du Pays de Fayence devant le collège de Montauroux pour célébrer le retrait du projet Valorpôle de Suez.

Le but était de célébrer notre succès face au recul de Suez et au retrait de son projet. Il s'agissait également de valoriser la motion votée le 8 juin par les élus du Conseil communautaire de 8 villages dénonçant ce projet et refusant tout nouveau projet toxique sur le site de Fontsante.

Le rassemblement a été suivi par un cortège de voitures sous forme d'une opération escargot parcourant le pays et traversant les communes de Callian et de Montauroux.

Ce succès nous le devons à toutes celles et ceux qui ont cru en notre action menée depuis trois ans consécutifs pour faire reculer le rouleau compresseur de la multinationale SUEZ. D'abord les associations regroupées dans l'UNION CONTRE LA DECHARGE DE FONTSANTE qui ont alerté sur la dangerosité et la nocivité d'un tel projet pour le Pays de Fayence, le massif de l'Esterel et du Tanneron ainsi que pour le lac de St Cassien. Ensuite, les élus, pratiquement tous les élus du Conseil communautaire, qui ont apporté leur soutien à cette lutte et qui ont participé à ce rassemblement.

Nous remercions également M. Jean Louis Le Moal, Président de LACOVAR de sa présence et du soutien actif qu'il nous apporte et Greenpeace Nice.

Cette intervention fait suite à celle de Bernard Masbou, Président du Comité de défense du lac de St Cassien et du Massif de l'Esterel qui s'est exprimé au nom de l'UNION pour rappeler l'historique de cette lutte.

Je commencerai mon intervention par une anecdote futuriste. Ça se passe en 2023 : Un ami me demande : *« t'habites où, toi ?* » et je réponds « *à Callian, tu connais ? »… «Hé oui ! C'est par l'autoroute à la sortie 39 juste après la gigantesque décharge qui pollue et qui pue où il y a tout le temps des queues de camions …. ! ».*

Et bien NON ! il n'en sera pas ainsi !!!! l'entrée du Pays de Fayence ne sera pas marquée au fer rouge d'une immense poubelle qui commence sur 55 ha pour finir un jour sur 100 voire 200 ha et devenir la plus grande décharge d'Europe, fleuron de l'économie circulaire française voulue par l'Etat !

Cela fait maintenant 3 ans que nous nous mobilisons contre ce projet pharaonique et aujourd'hui nous avons gagné la première manche. Mais attention il ne s'agit que de la première manche car Suez n'abandonne pas encore. La preuve : le Directeur de l'agence en PACA faisait encore antichambre à l'entrée de la salle ou se réunissait le Conseil Communautaire le 8 juin dernier à Fayence.

Le 8 juin est cependant une date historique dans notre histoire locale. La motion votée par le Conseil communautaire n'a pas qu'une valeur factuelle, elle est **un acte symbolique** par lequel le Conseil Communautaire qui regroupe toutes les communes du pays de Fayence s'érige aujourd'hui aux yeux de tous comme l'instance représentative du Pays de Fayence (**notre parlement local)** capable de promouvoir l'intérêt général de ses habitants face à des intérêts particuliers fussent-ils, ceux d'une puissante multinationale comme Suez.

Car l'enjeu est bien celui-là !

La défense et la promotion du territoire et ses orientations de développement axés sur « **la ruralité heureuse »** comme la nomme notre Président M. René Ugo contre une urbanisation outrancière source d'enrichissement financier, qui en ferait une succursale du 06 !

<u>Ce projet est en effet en inadéquation avec le projet de territoire souhaité</u>

Comme l'indique la motion, « *le Pays de Fayence accueille déjà une quantité très importante de déchets produits dans d'autres territoires. Dans l'Est Var, il n'y a pas moins de 16 installations qui valorisent les déchets inertes. Il ne faudrait pas que le principe de solidarité s'exerce en sens unique et que notre territoire devienne l'exutoire des déchets du bassin azuréen.* »

Il y a bien sûr, un problème général de traitement des déchets. Les déchets ménagers et les déchets industriels, du bâtiment entre autres. Sachez que pour les premiers, ceux-ci sont traités dans des **incinérateurs** à Nice et à Antibes. Ce sont les résidus de ces incinérateurs qui constituent **le mâchefer** qui sera transporté et enfoui à Fontsante avant d'être valorisé principalement comme sous-couche pour les autoroutes mais ils devront rester 6 mois à l'air libre, exposés aux vents avec leur toxicité.

Il faut savoir que parmi les 7 plateformes, le traitement du Mâchefer est le plus **lucratif** à **180 euros la tonne en entrée,** puis viennent les déchets du bâtiments dits non dangereux à **80 euros la tonne.** Le reste est peu lucratif. Respectivement à 200 000 tonnes par an c'est un pognon de dingue sur le dos de notre territoire ! Une manne financière. Faites le calcul. On comprend pourquoi Suez ne veut pas lâcher.

La motion ajoute que « *dans l'intérêt du Pays, des solutions à proximité des zones de production permettant un accès selon une maille de 15 minutes de trajet à partir de tout chantier réalisé sur le territoire sont donc préférables au tri de milliers de tonnes de déchets en camion sur un secteur autoroutier déjà saturé.* »

Au delà de ce problème local, l'enjeu est bien celui **du cycle du traitement des déchets** lui-même dans le cadre d'une économie circulaire. Non pas celle dont Suez se réclame qui valorise les déchets comme autre source de profit, non ! une économie circulaire qui évite le gaspillage des ressources, par laquelle le **recyclage** des matériaux dans des circuits de production et leur **réemploi** seraient prévus **en amont** dans l'extraction même et le traitement des matières extractives pour permettre d'atteindre le déchet zéro. Un processus par lequel on améliore les matériaux en allongeant leur vie et leur entretien (plusieurs boucles d'utilisation) ou par lequel on leur substitue des matériaux plus éco-compatibles comme l'usage du plastique enzymé à la place du plastique pétro-sourcé. Une économie dans laquelle les producteurs ont le devoir d'assurer la collecte et le recyclage par type de produits (cas notamment des déchets électroniques). Cela vaut également pour le choix des matériaux de construction du bâtiment : il faut prévoir dès leur utilisation, la possibilité de leur recyclage. Et lorsqu'on détruit un bâtiment, il convient de trier finement les matériaux réutilisables (verre, bois, métaux...) et concasser les ciments sur place afin de les réintégrer dans la nouvelle construction pour la réalisation des sols et des parkings comme

ce fut fait pour la réalisation du nouveau bâtiment dédié à Darty au rond point de la Barrière, lieu dit des Chaumettes à Montauroux. Le projet Suez ne se situe pas dans cette logique : il propose, après transport des déchets venant du 06 et avant concassage des matériaux, un tri grossier à l'aide de gros grappins. Une solution datée du 20 ème siècle et non du 21ème !

L'avenir est à une économie circulaire qui mettrait l'économie au cœur de l'économie circulaire selon l'adage « *Rien ne se perd, tout se transforme* ». C'est autre chose que l'économie circulaire dont se réclame Suez.

Alors nous disons pour toutes ces raisons non au projet de valorisation des déchets à Fontsante !

Il existe aujourd'hui, un moyen de bloquer définitivement ce projet.

A l'heure actuelle le maire de Callian n'a signé qu'une **promesse de bail** à échéance de 2022. Dans cette promesse, si le projet échoue la Mairie de Callian ne serait pas obligée de rembourser les 85 000 euros de loyer annuel.
Nous disons au maire de Callian qui n'a pas voulu être présent lors de la réunion du Conseil communautaire du 8 juin : retrouvez votre place au sein de notre communauté, ne stigmatisez pas par votre choix, votre belle commune. **Revenez sur votre décision.** Admettez comme certains élus du Conseil communautaire l'ont fait, que vous avez pu commettre une erreur.
Pour cela, il vous suffit d'un geste : ne pas signer le bail que vous proposera Suez d'ici 2022.
NE SIGNEZ PAS !

Ainsi nous aurons retrouvé notre **cohésion** propice à toute nouvelle réflexion sur les enjeux d'un développement local équilibré pour la satisfaction des habitants. Et nous pourrons répondre fièrement lorsqu'un ami nous demandera *ou tu habites* ?

« *J'habite à Callian, au coeur du Pays de Fayence avec ses beaux paysages vallonnés et ses villages perchés, entre l'Estérel classé grand site de France et le superbe Massif du Tanneron connu pour ses forêts de Mimosas et ses Eucalyptus, avec le Lac de St Cassien, joyau de notre contrée, et même maintenant ses champs de roses à parfum qu'on appelle centifolia plantés à Montauroux dans des terres ayant appartenu à Catherine Dior, habitante de Callian, moins connue que son frère Christian et pourtant grande héroïne de la résistance, décorée de la croix de guerre – une distinction rarement accordée à des civils* - . Elle serait heureuse aujourd'hui de retrouver son beau pays à l'abri des convoitises financières. Merci.

Jean-Michel Gerassi
UNION CONTRE LA MEGA-DECHARGE DE FONTSANTE